L'ACCLIMATATION DE LA PALEE

(Coregonus schinzi FATIO)

DANS LE LAC DE SAINT-POINT (DOUBS)

par Marcel GOUX

Ingénieur des Eaux et Forêts à Pontarlier (Doubs).

Dans le *Bulletin Français de Pisciculture N° 186*, de Septembre 1957, M. le Conservateur VIVIER a signalé l'acclimatation récente de la Palée dans le petit lac jurassien de Saint-Point. Les pêches organisées au cours de l'an dernier, ont montré que ce Corégone s'est développé abondamment; nous exposerons donc les raisons qui ont motive l'introduction de cet excellent poisson dans son nouvel habitat, ainsi que l'intérêt de cette acclimatation.

Le lac de Saint-Point est formé par un élargissement du Doubs; il est situé dans l'arrondissement de Pontarlier, au fond d'une cuvette du crétacé inférieur, en partie recouverte de dépôts glaciaires et d'alluvions récentes, qui forment à l'amont une vaste plaine marécageuse. Avant de s'élargir, le Doubs traverse cette zone de terrains plats sur 3 kilomètres, il perd alors son caractère exclusif de rivière à Truite, devient plus calme et profond et se peuple de Brochet, Perche, Gardon, Rotengle et Vandoise, espèces que l'on retrouve avec quelques Truites dans les eaux du lac de Saint-Point. Ce dernier couvre normalement 398 hectares, à l'altitude de 848 mètres, sa profondeur maxima est de 40 mètres; comparé à ses grands frères savoyards, il est donc très petit. Entouré de pâturages et de forêts résineuses, ce lac forme l'un des plus beaux sites du Haut-Doubs; il n'a cependant pas échappé à toutes les servitudes et, depuis 1922, on retient ses eaux pour régulariser le cours de la rivière à l'aval. Le niveau subit ainsi des oscil-

Article available at http://www.kmae-journal.org or http://dx.doi.org/10.1051/kmae:1958009

lations d'une amplitude de 3 mètres, qui ont pour effet direct d'inonder les rives et plus spécialement les vastes terrains plats situés à l'amont.

Dans une étude publiée en 1937, KREITMANN montrait que :

a) La flore littorale, en partie détruite par les variations de niveau, évoluait vers un nouvel état d'équilibre, mais qu'elle devait perdre une part de son ancienne richesse, au détriment de la capacité biogénique du lac ;

b) Par suite de la mise à sec des pontes, en cas de baisse des eaux, les espèces qui frayent à faible profondeur étaient en régression (Brochet et Gardon notamment). Le Vairon qui existait autrefois avait été très rapidement et totalement éliminé.

Pour remédier à cette situation, le service forestier local a utilisé deux moyens, d'ailleurs recommandés par KREITMANN dans ses conclusions : frayères artificielles destinées à sauver les pontes du Gardon, et alevinage du Brochet.

Les frayères artificielles n'ont pas donné de résultats probants : elles ont été abandonnées. D'ailleurs, le Gardon est un peu dédaigné des pêcheurs amateurs, et sa pêche ne s'est pas intensifiée comme celle des poissons carnassiers. Cependant, ceux qui s'intéressent à sa capture estiment, dans l'ensemble, qu'il a probablement régressé encore aux cours des vingt dernières années, ce qui n'est pas très certain.

Par contre, on a pratiqué l'alevinage du Brochet sur une échelle importante, sous forme de jeunes alevins incubés à l'Établissement domanial de Pisciculture de Malbuisson, et surtout de brochetons de 1 été déversés en grandes quantités par les soins des Associations de pêcheurs du lac. Le Brochet s'est cependant raréfié, mais l'intensité de sa pêche a augmenté dans de telles proportions que sa régression est devenue difficilement évitable.

La Perche est encore abondante, les pêcheurs l'estiment en diminution, mais elle est, comme le Brochet, de plus en plus recherchée, par suite éduquée, et les habitués du lac ont trop tendance à oublier que les captures doivent être partagées entre un nombre toujours croissant d'amateurs.

Le Rotengle, la Vandoise et la Tanche semblent à peu près se maintenir. La Tanche mérite d'ailleurs une mention spéciale ; elle donne des sujets splendides, d'excellente qualité, qui atteignent jusqu'à 3 kilos et que l'on prend à la ligne seulement pendant les périodes chaudes ; aussi les engins sont indispensables pour extraire les vieux sujets, de même que les très gros Brochets.

En résumé, depuis 1922. la gestion du lac s'est heurtée à de sérieuses difficultés qui tiennent aux variations du niveau et à l'intensité croissante de la pêche, de plus en plus orientée vers la recherche des poissons carnassiers. Le lac de Saint-Point, situé dans une très belle région touristique, ne pouvait échapper à la surexploitation des poissons nobles qui s'est intensifiée à peu près partout, surtout depuis la dernière guerre.

Pour tirer tout le parti possible du lac, on a tenté, à plusieurs reprises, d'introduire des espèces nouvelles :

— On doit la présence de quelques grosses Carpes à un déversement de cyprins, réalisé dans les années 1930 (nous avons vu une pièce de 10 livres capturée au filet en 1948), mais si ce poisson a pu atteindre de belles dimensions, il ne s'est pas reproduit dans des eaux trop froides, et s'il existe encore, c'est en très faible quantité. On nous a signalé une Brème de 1 livre capturée avant la guerre; ce poisson provenait sans doute du même déversement et, comme il n'était très probablement pas le seul de son espèce, on devrait conclure que la Brème a été éliminée; elle fraye, en effet, à faible profondeur.

— Quelques déversements de Truite arc-en-ciel, réalisés il y a une dizaine d'années, n'ont pas donné de résultats. Les poissons ont disparu, comme ils l'ont fait dans les rivières et ruisseaux du Haut-Doubs où la Truite arc-en-ciel a été déversée en assez grande quantité à la même époque.

— C'est intentionnellement que le Blak-Bass n'a pas été introduit, son acclimatation ayant parfois conduit à des regrets. Encore convient-il de préciser que les eaux froides du lac lui conviendraient peu. Le Sandre, par contre, pourrait présenter un certain intérêt, mais sa fraye serait exposée aux mêmes aléas que celle du Brochet, et son acclimatation n'a pas été tentée jusqu'à présent.

Nous en venons maintenant aux Corégones subalpins. Bien que ces poissons ne se capturent pas à la ligne d'une façon très courante, ils méritaient un essai pour plusieurs raisons :

— certaines races frayent en profondeur, leur reproduction échappe ainsi aux néfastes conséquences des oscillations de niveau;

— il s'agit de poissons de haute qualité, très supérieure à celle des cyprins;

— enfin, les Corégones, du moins pour la plupart des espèces subalpines, se nourrissent essentiellement de plancton pélagique; ils sont donc capables de compléter dans une large mesure l'utilisation de la capacité biogénique du lac, en consommant une nourriture à peu près inexploitée par les espèces indigènes.

Les Corégones ne risquaient donc pas de gravement nuire au développement des autres espèces; ils pouvaient, en outre, permettre, en cas de réussite, d'approvisionner la table des carnassiers.

Le lac de Saint-Point est eutrophe. Après avoir constaté que la teneur des eaux en oxygène n'atteint pas la saturation (surtout au voisinage du fond, où elle tombe à moins de 2 centimètres cubes/litre en été), Kreitmann estimait peu probable l'acclimatation des Corégones. Mais ses études se situaient à une époque où la destruction de la flore littorale primitive n'était pas encore terminée et pouvait être la cause d'un abaissement anormal du taux d'oxygénation; un nouvel équilibre des zones de végétation s'est établi depuis, et la décomposition

de végétaux asphyxiés par les mouvements de l'eau est beaucoup moins importante. Il est possible du reste qu'existent des sources de fond, largement oxygénées; KREITMANN avait relevé quelques anomalies dans la répartition de l'oxygène dissous, et en avait soupçonné l'existence. Il ne faut pas oublier enfin que quelques ruisseaux, de faible débit, mais très oxygénés, se déversent dans le lac.

Le service forestier a procédé à l'immersion d'un seul lot de 25.000 alevins de « Palée de fond » en 1948. Les œufs provenaient du lac de Neuchâtel; ils ont été incubés dans les carafes de l'Établissement de Malbuisson. Cet essai, bien simple et peu coûteux, n'avait pas de grandes prétentions : la Truite, seul Salmonidé du lac, existait seulement en très faible quantité, on ignorait si les Corégones auraient des chances sérieuses de survie et s'ils pourraient trouver des zones de frai convenables.

Dès 1951 et ensuite assez régulièrement chaque année, les pêcheurs ont capturé quelques Palées à la ligne, en bordure du mont. Ces prises n'ont pas suscité grand intérêt. Mais, depuis quelques années, on remarquait des troupes de poissons se déplaçant le soir, loin des rives et au voisinage de la surface; il s'agissait là de quelque chose de nouveau, tout d'abord attribué par les pêcheurs à une prolifération exceptionnelle de poissons blancs.

Le service forestier fit procéder à une pêche d'essai en 1957, à l'aide des grandes araignées utilisées dans le Léman; les résultats furent immédiats, ils dépassaient manifestement les espoirs les plus optimistes : la Palée s'était remarquablement développée, la pêche comportait des poissons de plusieurs générations, les plus grosses pièces atteignant 3 et même 4 livres. Ces Corégones, introduits en petite quantité dans un milieu favorable (cette affirmation est maintenant légitime) ont envahi une niche écologique à peu près inoccupée et se sont multipliés d'une façon d'autant plus remarquable qu'ils ont pratiquement échappé à l'attention pendant près de 10 ans. En fait, il n'y a là rien de bien extraordinaire, les exemples d'acclimatation comparables ne manquent pas; on aboutirait à une situation aussi spectaculaire, par exemple en classant en réserve une bonne rivière à Truites, presque complètement dépeuplée au départ : après quelques années, cette rivière constituerait à coup sûr un paradis pour les pêcheurs sportifs.

Le peuplement de Corégones du petit lac de Saint-Point est trop neuf pour permettre de tirer dès maintenant à son sujet de larges conclusions. Si les premiers poissons capturés étaient très sains et vigoureux, et les géniteurs en parfait état avant la ponte de l'automne dernier, certains facteurs défavorables peuvent nous échapper; en particulier, la teneur des eaux en oxygène peut constituer un point faible. Toutefois, le développement très brillant de ces poissons au cours des dix dernières années (qui ont comporté de très longues périodes de chaleur en 1949 et 1952) est une garantie solide. En outre, le Doubs, de sa source à son entrée dans le lac (21 km.) n'est pas pollué, il risque fort peu de l'être à l'avenir, l'eutrophisation par pollution n'est donc pas à redouter. Néanmoins, les conditions de la fraye devront être suivies de près.

On pourrait craindre que le peuplement ne commence à souffrir de sous-exploitation, ce qui est possible ; mais cette éventualité ne doit pas servir de prétexte à la mise en œuvre de moyens démesurés. Il convient d'insister sur l'exiguïté du lac, où l'utilisation d'engins comparables à ceux que l'on emploie dans les grands lacs subalpins aboutirait à la regression rapide d'un cheptel qu'il sera peut-être utile de légèrement résorber, mais dont on devra ensuite seulement récolter l'accroissement. Il importe donc de commencer la pêche d'une manière prudente, de la contrôler soigneusement pour conserver la possibilité d'accroitre les prélèvements en cherchant à se faire une idée assez précise de la limite normale des captures annuelles. Si l'on prend pour base le rendement du lac suisse voisin de Joux, où la Palée est également d'introduction récente, on pourrait espérer un rendement annuel compris entre 1 et 2 tonnes de Corégones, mais, faute de bases solides, il s'agit là d'une simple hypothèse.

Les pêcheurs à la ligne commencent à s'intéresser à la Palée, et nous ne doutons pas qu'en modifiant leurs modes traditionnels de pêche, notamment en prospectant les zones du large, ils parviennent à d'intéressants résultats qui auraient pour effet immédiat de laisser un peu plus de tranquillité aux poissons carnassiers. Néanmoins, il est probable que les captures à la ligne seront assez limitées, et que la pêche au filet devra rester un procédé normal d'exploitation. Les filets à Corégones sont tendus de façon très spéciale, et nous avons déjà pu constater que, sous réserve de prendre certaines précautions, les captures d'autres espèces sont insignifiantes.

On peut espérer que la population locale saura apprécier la qualité du nouveau poisson, qu'elle connaît encore peu, mais pour lequel elle a commencé de montrer un vif intérêt. D'un autre côté, souhaitons que les hôteliers de la région (qui éprouvent de grandes difficultés à se procurer du poisson du lac, et finalement y renoncent) pourront bientôt le servir à leurs clients.

L'acclimatation de la Palée à Saint-Point est certes une intéressante étape dans la reconstitution de la faune de ce lac, mais il ne faut pas perdre de vue que dans une région où les pêcheurs locaux sont nombreux et très attachés à leur distraction favorite, où, d'autre part, le tourisme prend plus d'ampleur chaque année, il est essentiel de chercher à satisfaire les pêcheurs à la ligne... ce qui n'est pas toujours facile. A ce point de vue, c'est sur le Brochet que les efforts doivent être concentrés ; il est indispensable d'intensifier les déversements de ce poisson dont la fraye vient d'être encore à peu près totalement anéantie au cours des trois dernières années par les mouvements et les brusques refroidissements de l'eau au printemps.

On se propose, d'autre part, d'introduire prochainement l'Omble chevalier. Mais ce Salmonide des lacs profonds et riches en oxygène, trouvera difficilement des conditions favorables à son acclimatation, qui a, du reste, été déjà tentée sans succès au siècle dernier. La teneur en oxygène des zones profondes sera sans doute insuffisante et les pois-

sons auront bien peu de chances de trouver des frayères convenables. On procédera à des essais peu coûteux pendant deux ou trois années consécutives et, en cas de nouvel échec, il n'y aura plus lieu d'insister.

En outre, si la régression du Gardon devait nettement s'accentuer, on pourrait essayer d'acclimater l'Ablette, considérée comme nourriture de carnassiers, et susceptible d'intéresser dans une certaine mesure les pêcheurs amateurs.

Les espèces indigènes du lac de Saint-Point sont bien adaptées au milieu, elles sont peu nombreuses, mais procurent une variété suffisante pour satisfaire les désirs des pêcheurs, et de nouvelles acclimatations ne présentent en fait d'intérêt que si elles permettent d'utiliser les possibilités biologiques d'une manière plus complète. Or, aussi longtemps que les variations de niveau continueront à perturber la reproduction de certains poissons, elles pourront causer des oscillations assez brutales dans la répartition des espèces; l'utilisation des ressources nutritives des eaux n'y gagnera pas, mais il sera toujours assez difficile de se rendre compte si elle est satisfaisante. Il n'y a donc pas lieu de se précipiter dans la voie de nouvelles acclimatations.